



Nils Müller est convaincu des avantages de l'abattage au pâturage pour les animaux et pour la qualité de la viande. Photo: G. Müller

Le coup d'envoi de l'abattage au pâturage Suscite énormément de réactions

La présentation du projet d'abattage au pâturage du paysan bio Nils Müller, du FiBL et de Quatre Pattes remue l'opinion publique, mais les médias ont dans l'ensemble réagi très positivement.

Il est rare que des histoires venues de l'agriculture biologique fassent les unes des quotidiens nationaux et se taillent une place à l'édition principale du journal télévisé de la SSR. Or il y a eu les deux quand les producteurs de la ferme «Zur Chalte Hose» de Forch ZH, Nils Müller et Claudia Wanger, ont présenté récemment aux médias leur projet d'abattage au pâturage, qui est depuis le début suivi par le FiBL et cofinancé par Quatre Pattes. On en a depuis beaucoup dit et écrit sur l'étourdissement par un coup de fusil tiré dans un enclos spécial.

Comme le montre les très nombreuses réactions sur tous les canaux et les centaines de commentaires postés sur les forums en ligne, cette méthode d'abattage – qui est encore interdite dans notre pays – semble avoir touché un nerf sensible chez les consommateurs et dans les médias. Alors que l'opinion publique se focalisait jusqu'ici sur les conditions d'élevage des animaux dont on mange les produits, l'abattage au pâturage pratiqué à Forch a réveillé l'intérêt pour les derniers instants des animaux agricoles.

Bonne concentration nécessaire

Vu que les médias n'ont pas pu assister à l'opération par égard pour les animaux et pour assurer la tranquillité de l'abattage, Thomas Alföldi, du FiBL, a tourné pour eux lors du troisième abattage sur les dix autorisés un petit film qui montre la motivation du chef d'exploitation et le déroulement de la chose. Ce film a été diffusé intégralement par de nombreux portails

d'actualités et a suscité plus de 20 000 clics en 24 heures. Ce film devrait avoir contribué à l'accueil positif réservé par le public à l'abattage au pâturage car il réfute les arguments avancés par les opposants. Il ne s'agit en effet pas de tirer sur des bovins ensauvagés comme dans l'Ouest sauvage mais de recourir, dans un environnement contrôlé et avec beaucoup de concentration, à un procédé qui ne peut fonctionner que si la relation homme-animal est bonne.

Prochaine étape: une autorisation permanente

Le procédé semble évident et naturel, mais il ne convient pas partout ni à tout le monde. La ferme doit être équipée des infrastructures nécessaires.

En plus de l'enclos et de l'affût perché, il faut aussi une remorque spécialement construite pour le transport de l'animal abattu et saigné. Le tireur doit en outre être en possession d'une formation de chasseur. Et même après avoir réuni toutes ces conditions, Nils Müller et le vulgarisateur du FiBL Eric Meili ont dû faire un immense travail de persuasion jusqu'à ce que le service vétérinaire du canton de Zurich finisse par délivrer une autorisation tout d'abord limitée. Il a par exemple fallu fournir une description du procédé de 40 pages qui règle jusque dans les moindres détails le déroulement de l'abattage au pâturage.

Les partenaires du projet espèrent que plus rien ne s'opposera à une autorisation permanente si les prochains abattages se déroulent aussi bien que les trois premiers. Dans le but de rendre les expériences qui ont été faites accessibles à d'autres producteurs intéressés et de leur aplanir le chemin qui mène à cette méthode d'abattage très respectueuse des animaux, Müller et Meili prévoient de créer prochainement un groupe d'intérêts pour l'abattage au pâturage.

Adrian Krebs



→ www.bioaktuell.ch > Filme (Le film est en suisse-allemand)